

Chauffage électrique

Cher à l'usage, pas très confortable, le chauffage électrique n'a pas bonne presse. En plus, il impose des moyens de production et un réseau surdimensionnés. L'UFC-Que Choisir a fait les comptes, l'addition est salée pour tous les usagers.



Tout le monde paie

Désormais, on risque le black-out chaque hiver

Contrairement au gaz ou au pétrole, l'électricité ne se stocke pas. On doit, par conséquent, en produire autant qu'on en consomme à tout moment de la journée et de l'année. Lennui, c'est que la consommation brille par son irrégularité, elle varie d'une heure à l'autre et d'une saison à l'autre. Il y a les pics de consommation quotidiens, typiquement le soir vers 19 h quand tout le monde rentre à domicile, et les pics saisonniers, ceux de l'été avec la mise en route des climatiseurs, ceux de l'hiver quand il faut s'éclairer plus longtemps. Ces pics-là s'observent dans tous les pays européens et restent relativement modestes. Mais dans la France du tout-nucléaire qui doit écouler la production de ses centrales, il existe un pic de consommation spécifique, celui du chauffage électrique. Plus il fait froid plus il consomme, et si jamais la puissance disponible ne peut pas y répondre à un instant donné, on risque la panne, le black-out tant redouté depuis plusieurs années.

De plus en plus de pics de consommation

Pour l'éviter, on dimensionne les capacités de production et le réseau en fonction des besoins du chauffage électrique. Or, depuis le lancement du programme nucléaire dans les années 1970, le nombre de logements l'utilisant n'a fait qu'augmenter. Sa part dans le neuf atteint 70 % dans les années 1980, passe sous les 50 % dans la décennie 1990 puis reprend l'avantage. De nouveaux réacteurs entrent en service, EDF lance Vivrelec. Dès 2000, le chauffage électrique redevient

majoritaire dans le neuf pour culminer à 70 % ces dernières années. Résultat, 9,5 millions de logements, soit 35 % du parc, se chauffent aujourd'hui à l'électricité.

Tout va bien quand il fait doux, les 58 réacteurs nucléaires et l'hydraulique répondent à la demande, mais ça se gâte dès que les températures baissent. Durant la vague de froid de février dernier, le chauffage électrique a pompé à lui seul 40 % de la consommation totale et provoqué des pics de consommation 30 % plus élevés qu'il y a 30 ans. « *Le maximum historique est passé de 75 000 MW* dans les années 2000 à plus de 100 000 MW en février*, souligne RTE, le réseau de transport d'électricité. *Chaque hiver sera de plus en plus difficile en cas de vague de froid de cette ampleur.* » Chaque degré en moins augmente la puissance appelée de 2 300 MW, l'équivalent de presque deux réacteurs. En Allemagne, c'est seulement 500 MW, en Italie 300 MW. La raison ? Nos voisins ne sont pas accros au chauffage électrique, la France fait cavalier seul dans ce domaine, avec de lourdes conséquences.

Car, comme le rappelait Pierre Bivas, le président de Voltalis, devant la commission d'enquête du Sénat sur le coût réel de l'électricité, au printemps, « *la pointe dimensionne l'ensemble de l'infrastructure, c'est en fonction de cette pointe qu'on détermine le nombre de centrales et de réseaux à construire.* ». Or, ces pointes de consommation sont de plus en plus fréquentes. Sur les cinquante records de puissance intervenus depuis 2000, tous ont été enregistrés depuis 2009 et, plus grave, leur niveau ne cesse d'augmenter. En 2009, ils avaient exigé plus d'un tiers de la puissance appelée, 34 000 MW, l'hiver dernier



TARTRAT/COLORISE

ce fut 40 000 MW, soit l'équivalent de trente réacteurs! Alors, en février, toutes les capacités de production ont été sollicitées au maximum: centrales nucléaires, barrages hydrauliques, centrales thermiques au fioul, au gaz, au charbon, sans oublier l'importation d'électricité, d'Allemagne essentiellement. On bâtit également de nouvelles centrales à cycle combiné gaz, certaines sont déjà en service, d'autres en projet. Mais construire et ne faire fonctionner qu'en pointe coûte une fortune, adapter le réseau et importer de l'électricité au plus fort de l'hiver aussi. Le mégawattheure, autour de 50 € en production tous moyens confondus, peut se monter jusqu'à 3 000 € en période de pointe. Ces surcoûts, provoqués par le chauffage électrique, sont payés par l'ensemble des usagers. Tout le monde subventionne ce mode de chauffage à travers sa facture mais de combien? Ces chiffres-là sont introuvables, ils n'ont jamais été publiés ni même peut-être calculés. Les experts de l'UFC-Que Choisir ont donc établi le vrai coût du chauffage électrique, qui comprend la production d'électricité d'une part, son transport et sa distribution d'autre part.

Le compte n'y est pas

Les capacités de production disponibles ne sont pas sollicitées à 100% toute l'année, les coûts diffèrent selon l'énergie et la technologie utilisées. Il faut les reconstituer en fonction du nombre d'heures de fonctionnement des différents moyens de production. Du fait de leurs coûts d'investissement très élevés, les centrales nucléaires marchent en permanence pour être



L'UFC-Que Choisir demande

- **Un audit énergétique du parc de logements, pour identifier l'habitat utilisant le plus d'électricité.**
- **Une fiscalité incitative, pour que propriétaires et bailleurs concernés isolent et changent de mode de chauffage.**
- **Par un bonus-malus énergétique: malus en l'absence de travaux, bonus en cas de rénovation efficace, et exonération de la taxe foncière en cas de rénovation BBC.**
- **Par le tiers investissement pour les ménages en difficulté, comme le propose la Caisse des dépôts et consignations. Les économies d'énergie rémunèrent alors l'investisseur.**

compétitives. À l'inverse, les turbines fioul ont des coûts d'investissement limités mais de fonctionnement importants. On y recourt aussi peu que possible. Une fois le prix du kilowatt évalué et en se basant sur les profils de consommation les plus courants, il s'avère que le coût de production est un peu surfaturé aux ménages qui se chauffent autrement (+ 2%), mais sous-faturé à ceux qui se chauffent à l'électricité (- 8%). Pour couvrir ses coûts, l'électricité destinée au chauffage électrique devrait être vendue plus cher. Mais la facture EDF inclut aussi les coûts du réseau. D'après les estimations et les calculs effectués, ils s'élèvent à 15,14 € par mégawattheure pour le chauffage électrique du fait des surinvestissements qu'il impose, et seulement à 8,68 € pour les autres usages. Cet écart énorme se retrouve-t-il dans les tarifs? Les experts ont repris la calculette. Actuellement, ces coûts de transport et de distribution sont intégrés dans le prix de l'abonnement. Mais ramené au mégawattheure consommé, un ménage qui dispose d'une puissance compteur de 6 kVa, donc sans chauffage électrique, paie en moyenne 46 € d'abonnement, alors qu'un ménage équipé d'un chauffage électrique et d'une puissance de 9 kVa heures pleines/heures creuses paie au maximum 21 €. La tarification est inversement proportionnelle aux coûts réels.

Vers des factures en hausse

Au final, l'ensemble des consommateurs se retrouve lourdement surtaxé au bénéfice du seul chauffage électrique. Le déséquilibre entre usagers devrait un peu se réduire à partir de l'été 2013 du fait de l'évolution programmée du Turpe, le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité. Peu connu du grand public, il représente environ 45% du montant des factures et est prélevé tant dans la partie abonnement que consommation. La Commission de régulation de l'énergie (CRE) envisage d'y intégrer une variante « saison », soit des pointes de consommation facturées plus cher. Ça ne suffira pas à réduire les surcoûts provoqués par le chauffage électrique. Pour en finir avec les surcapacités de production et de réseau, il n'existe qu'une solution, sa suppression. Si c'est infaisable à moyen terme, diminuer sa part paraît plus accessible. Les ménages qui se chauffent à l'électricité sont d'ailleurs les premiers à y avoir intérêt. Car au plus tard en 2015, les tarifs devront intégrer les coûts réels, et donc le surcoût des pointes saisonnières de consommation. La facture risque alors de flamber. ■

Élisabeth Chesnais avec Nicolas Mouchino

* Mégawatts. 1 mégawatt = 1 000 kilowatts.